

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

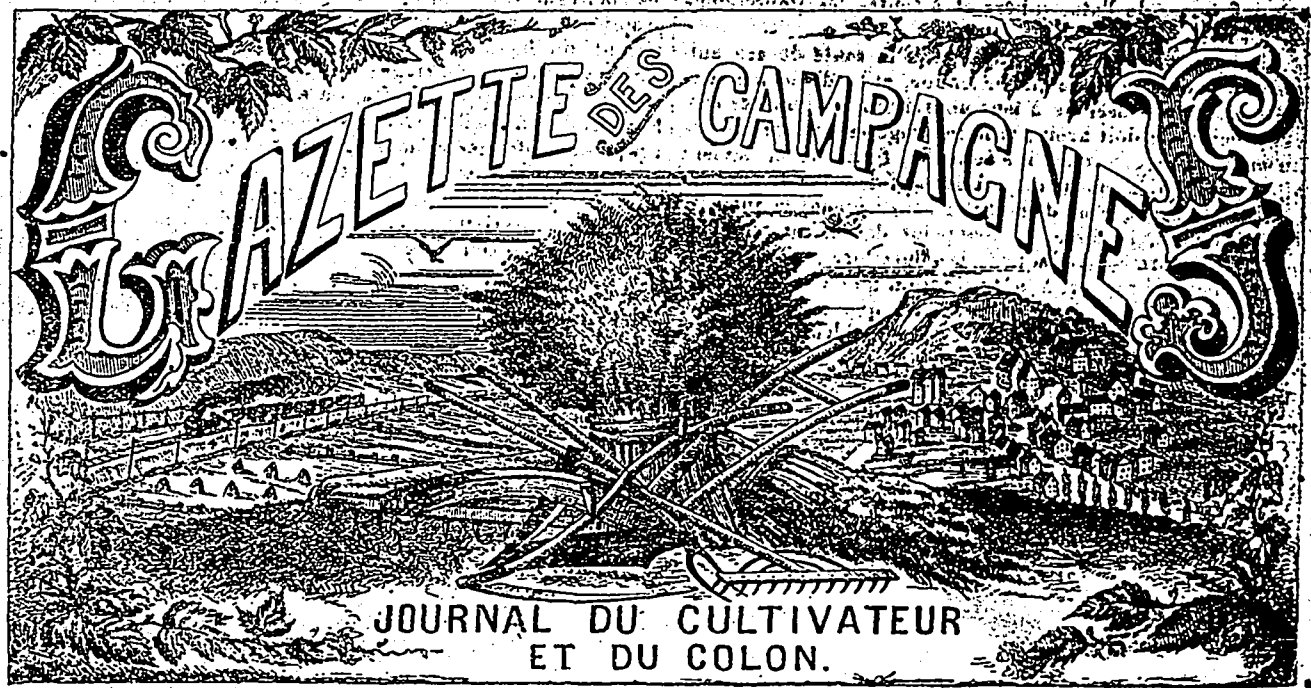
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Printed by Mr F Bourgeault



JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. — Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : \$1 PAR AN.

Editeur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDIS

SOMMAIRE

Causerie agricole : Hygiène vétérinaire. (Suite). — Racines. — Appropriation de la nourriture. — Précautions à prendre dans l'emploi des aliments.

Revue de la Semaine : Quelques réflexions sur la noble cause que soutint si vaillamment en Espagne le roi Charles VII et sa généreuse armée. — Manifeste du Roi à ses amis de France. — Ce que M. Chantrel pense de la situation actuelle de la France. — Le Parlement de la Province de Québec.

Sujets divers : Des cochons à l'engrais; de l'état de repos ou doit être le cochon pour engraisser; préparation de la nourriture pour l'engrais des cochons; de la saison la plus favorable à l'engrais des cochons; forme à donner à la nourriture des cochons les derniers jours de l'engrais. — Utilité des os. — Influence exercée sur le lait.

Petite Chronique : Le clergé et l'agriculture; ferme-modèle à la Baie du Fobvre. — Nouveau Séminaire de Rimonski. — Secours accordés à Manitoba. — La loi anti-catholique des écoles du Nouveau-Brunswick; la persécution contre les prêtres se continue. — **Bibliographie :** Almanach agricole de J. B. Rolland.

Recettes : Conservation des oignons. — Coupures. — Piquets d'aiguilles.

HYGIÈNE VÉTÉRINAIRE. — (Suite.)

Racines. — Cette partie essentielle de l'organisation végétale, d'une grande utilité pour l'homme, ne présente pas moins d'avantages aux animaux domestiques, lorsque les prairies doucent peu de foin, ou qu'on en manque. Les racines sont, après les grains, au nombre des substances végétales les plus chargées de parties nourricières; leur culture est propre à tous les terrains, et elles produisent considérablement dès qu'on leur donne le foin convenable. Étant mêlés en certaines proportions au fourrage ordinaire, elles ont l'avantage de prolonger les effets du vert

pendant la saison de l'hiver, et de conserver les animaux dans cet état de vigueur et de santé si nécessaire pour le renouvellement des espèces.

La culture en grand des racines potagères donne en outre la possibilité de retirer d'une petite étendue de terrain une masse énorme de nourriture succulente. C'est à elle qu'on doit en partie une meilleure méthode dans les assollements. Plusieurs de nos cultivateurs en ont déjà apprécié les avantages pour l'engraissement des bêtes à cornes. Combien il serait facile d'étendre davantage la culture des racines potagères, plutôt que de s'obstiner à couvrir de vastes terrains de seigle et de sarrazin, avec lesquels on éprouve si souvent la disette et la famine.

Nulle racine n'est plus utile que la pomme de terre, dans l'économie domestique, nulle ne semble plus appropriée à nos besoins; et dans les temps de crise elle est toujours la plus assurée de nos ressources, et de celle des bestiaux. Les navets sont aussi d'un grand avantage.

Nous ne craignons pas d'assurer que quiconque a eu le bon esprit d'essayer en grand la culture des racines potagères pour les administrer ensuite aux bestiaux pendant l'hiver n'abandonnera jamais cette méthode, vu les nombreux avantages qu'il doit en avoir déjà recueillis. Combien les cultivateurs gagneraient à une pareille pratique, s'ils voulaient faire taire leurs préjugés et imiter ceux qui leur prêchent d'exemple? L'économie qui résulterait pendant la moitié de l'année environ, est incalculable.

Appropriation de la nourriture. — Les aliments contribuent tant au maintien des animaux, qu'on ne saurait trop veiller à ce qu'ils soient toujours de bonne qualité, et donnés en quantité suffisante. Mal nourris, les animaux manquent de forces pour fournir aux travaux; leurs membres, affai-

blis par des exercices laborieux, ne se réparent pas on raison de leurs pertes; ils deviennent extrêmement sensibles aux influences de l'atmosphère et à toutes les impressions du besoin.

Malheur au cultivateur qui immole la santé de ses animaux à une parcimonie mal entendue, et ne donne pas tous ses soins pour conserver à leur nourriture les qualités spécifiques qu'elle doit avoir; si le fourrage est encore humide au moment de le serrer, il s'échauffe, fermente et devient alors pour les animaux une subsistance détestable.

Une attention, c'est d'en régler constamment la quantité sur le nombre, la force, l'ombonpoint des animaux, et de préférer la forme sous laquelle la nourriture produit le plus grand effet par rapport à la destination qu'on se propose de leur donner. Il faut bien se persuader que quatre vaches, par exemple, choisies et alimentées convenablement, rendent davantage que huit qui le seraient mal.

Pour remédier à l'inconvénient que nous avons remarqué de donner les grains secs et entiers, on pourrait en tirer un parti plus économique, en les faisant moudre préalablement sans les bluter; étant rapprochés de l'état de gruau, ils nourriraient davantage, offriraient plus de prises aux animaux ruiés: en leur donnant une forme pannaire, on gagnerait encore sur la nourriture. Trois livres de pain procureraient autant de profit que quatre livres de farine, et six livres de grains sans être dérasés. Cette opinion est celle des meilleurs médecins vétérinaires.

Une autre forme également avantageuse pour les grains et les animaux soumis à l'engrais, ce serait de faire cuire les grains dans l'eau et de les laisser fermenter un peu; plus volumineux alors ils ont plus de sève, nourrissent davantage et se digèrent mieux. On voit avec quelle avidité les animaux se jettent sur les aliments cuits et pourvus de la chaleur; ils les préfèrent à tout ce qui est cru et à la température ordinaire.

Il paraîtrait cependant que les grains et les racines tels qu'on les recueille devraient mériter la préférence, puisque dans l'état sauvage les animaux ne les mangent pas autrement; mais il n'en est pas moins vrai de dire que la plupart sont plus commodes à employer et plus convenables pour ceux qui sont malades ou qu'on engraisse.

Les racines potagères dont la consistance est ramollie par la cuisson peuvent s'allier avec la farine, se mêler à la salive et servir de boulettes propres à l'engrais; peut-être conviennent-elles moins dans cet état aux animaux à fibre molle, à tissu cellulaire lâche, parce qu'elles offrent moins de résistance et qu'elles ne sont plus susceptibles d'être triturées par la rumination.

Toutes les substances végétales ou animales qui ont subi la cuisson changent de nature, de goût et de propriétés. Les principes qui les constituent, isolés dans leur état naturel, se rapprochent, se réunissent, se combinent de manière à former un tout plus agréable, plus homogène et plus efficace; administrés dans l'état chaud, ils donnent plus d'énergie dans l'économie animale et engraisent davantage les animaux. Ainsi la dépense de combustible, et les autres soins nécessaires pour imprimer à la nourriture le caractère qu'elle doit avoir pour opérer la plénitude de ses effets, offrent de puissants dédommagements, sur lesquels les fermiers n'ont pas pour la plupart réfléchi. Nous les invitons à peser ces considérations: elles nous paraissent intéresser à la fois l'économie et le perfectionnement de l'engrais des animaux domestiques; mais quelles que soient la forme et la nature des aliments employés à la nourriture des animaux domestiques, il faut, autant que faire se peut, qu'ils

soient mélangés; c'est sans doute un des avantages du fourrage qui résulte des prairies artificielles. En associant les plantes les plus opposées entre elles par la qualité et les propriétés, elles se tempèrent l'une par l'autre et fournissent un bon tout; il faut donc marier la nourriture verte et sèche, les fourrages substantiels et appétissants.

Dans beaucoup d'endroits, on a la louable habitude de faire hacher la paille avec le foin, de les mêler à parties égales et de donner ce mélange pour toute nourriture aux animaux; il procure de la force aux chevaux de travail, et c'est autant d'avoine d'épargnée. Ce mélange est admirable pour leur entretien; ils sont moins sujets aux maladies que l'excès du foin seul procure.

Précautions dans l'emploi des aliments.—Il n'y a pas d'aliments qui n'exigent des précautions avant d'en faire usage, et dont l'excès ne soit sujet à des inconvénients plus ou moins graves; il convient donc de les prévenir.

Si le foin vieux, moisi ou vase, cause de la répugnance aux chevaux, celui qui est trop nouveau n'est pas non plus sans inconvénients, surtout dans les années sèches: alors, la veille de son emploi, il faut délier la botte, la secouer pour en dissiper la poussière, afin qu'il reprenne pendant la nuit de la souplesse et de l'humidité.

Les animaux retenus pendant un long hiver dans les étables sont impatientés, au retour du printemps, d'aller aux champs; fatigués des fourrages secs, ils soupirent après le vert. Le cultivateur lui-même n'attend pas moins impatiemment cette saison pour leur administrer une nourriture plus succulente; mais il néglige beaucoup trop les précautions qu'il faut prendre dans ce moment de crise où les animaux vont changer tout à la fois d'air, d'exercice et de régime.

Toutes les plantes, même celles des prairies artificielles, quoique saines et recherchées par le bétail, sont suivies des plus fâcheuses conséquences; s'il en manque à discrétion, il est incommodé jusqu'à périr, et souvent il ne faut que la mort d'un bœuf ou d'une vache, occasionnée par une pareille cause, pour faire regarder dans tout un canton ces plantes comme nuisibles, lorsqu'il est si important d'en propager les avantages. Il paraît donc nécessaire de les y accoutumer insensiblement, d'en donner peu à la fois et de le couper avec du fourrage sec moins substantiel, de retirer le barreau du râtelier afin qu'ils ne mangent pas trop.

Rien, par exemple, n'est plus dangereux que d'abandonner les animaux dans les prairies artificielles, surtout à une époque où, exténués de la nourriture d'hiver, ils se jettent avec avidité sur les plantes fraîches: d'abord ils foulent l'herbe aux pieds, en gâtent plus qu'ils n'en mangent, ils sont exposés ensuite à une foule d'accidents connus sous le nom de *météorisation*, de *tympanite*, de *tranchées*, de *colique ventreuse*. Cette funeste propriété, commune à toutes les plantes fraîches succulentes couvertes de rosées et données par surabondance, doit, surtout au printemps, préjudicier à la santé des bestiaux, qui, après une longue privation, sont invités au plaisir d'en manger, et ils en abusent si on leur permet de rester trop longtemps au même endroit; il faut donc ou les exclure des bons pâturages, ou attendre qu'ils soient presque rassasiés pour les y conduire.

L'expérience a également démontré qu'il était infiniment plus économique de faucher l'herbe, au lieu d'en faire consommer le produit sur le champ, même de ne l'administrer qu'après avoir été un peu fanée et distribuée aux animaux dans des râteliers portatifs, soit aux champs, soit à l'étable: par ce moyen, on est plus certain de la quantité qu'ils en consomment, il y en a moins de gaspillée et ils

n'en sont pas incommodés. Il faut encore se donner de garde d'en rassembler à l'étable au-delà de la provision de la journée, dans la crainte qu'une bête détachée ne reste sur le tas, pour s'en être gorgée.

On ne peut changer tout à coup la nourriture des animaux ni les soumettre à un autre régime, en supposant même qu'il fût meilleur que celui auquel ils étaient accoutumés, sans que ce passage subit n'occasionne quelque désordre dans leur organisation; il faut donc que la gradation en soit bien mesurée et que la quantité en soit réglée, afin d'éviter que les femelles, par exemple, ne passent à la graisse, parce qu'un excès d'ombonpoint rend le part laborieux et difficile, affaiblit les organes lactifères, conduit souvent l'animal ou à la stérilité ou à ne donner qu'une postérité peu propre à faire souche.

Il est encore nécessaire d'attendre que les grains aient ressuyé avant de les donner aux animaux, surtout l'avoine, et de ne les consommer que quelques mois après leur récolte.

La prudence exige aussi de ne pas faire passer brusquement les animaux d'un pâturage maigre dans un pâturage gras, du régime sec au régime vert (et vice versa), de les introduire peu à peu sur les pics secs et élevés lorsque'il fait humide, et sur les fonds bas dans la saison du hâle, en évitant les endroits naturellement aquatiques, susceptibles de donner toujours aux plantes reconues pour fournir le meilleur fourrage un caractère dur et fibreux, cassant et grossier, qui, loin de réveiller l'appétit des bestiaux, leur cause de la répugnance et de la fatigue.

Mais si la transition du fourrage vert au fourrage sec exige quelques précautions, à plus forte raison doit on être circonspect lorsqu'on est forcé par les circonstances de donner aux bestiaux une subsistance à laquelle ils ne sont pas habitués, fût-elle même meilleure que celle dont on est privé.

Il ne faut, en un mot, commencer le nouveau régime qu'en l'associant avec l'ancien dans les proportions relatives aux ressources locales et à la saison. — (A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

S'il est un spectacle propre à exciter notre admiration, c'est assurément celui que nous offre depuis plus de trois ans le chevaleresque et héroïque Don Carlos. A une époque de décadence et d'affaissement moral comme celle où nous vivons, il fait beau, comme le dit la *France Nouvelle*, il fait beau voir un jeune prince exilé, sans argent, sans alliés, sans armes, sans armées régulières d'abord, sans munitions de guerre d'aucune sorte, ne prenant conseil que de sa conscience et de sa religion, et, fort de son droit méconnu, s'élancer de sa retraite pour combattre la révolution et ses sectaires qui essayent d'arborer leur drapeau sanglant sur le sol hispanique; en appeler à une poignée de preux qui sont restés fidèles à sa cause et revendiquer, à la face du monde étonné, une couronne qui lui appartient par droit de naissance et qui lui a été ravie par une intrigue de palais.

Il fait beau, en effet, voir ce jeune prince faire face à l'hydre révolutionnaire et s'efforçant de l'éteindre et de l'étouffer dans ses bras vigoureux.

La calomnie s'acharnerait en vain à dénigrer ce noble caractère. Les cent bouches de la presse nous apprennent que vainqueur, il sait user de la victoire en ennemi généreux, et les prisonniers qui l'approchent ne peuvent s'empêcher de l'admirer. Vaincu, il ne se laisse pas abattre par une dé-

faite et il connaît le magique secret de relever le courage des siens. Au reste rien n'est capable de suspendre sa marche. Il a fait serment de tuer la Révolution et, Dieu aidant, il la tuera à l'heure marquée par les décrets éternels.

Mûri et façonné par le malheur, il acquit bien vite l'expérience des hommes et des choses. A peine sorti de l'enfance, on put remarquer en lui une grande franchise de cœur, et ce sang froid admirable qui lui permet de regarder les événements sans crainte et sans découragement. Avidé de savoir, il a beaucoup observé et beaucoup étudié.

Il est versé dans l'économie politique et dans l'art militaire. Outre sa langue maternelle, il parle également le français, l'italien, l'allemand et un peu l'anglais.

Avec toute l'intelligence d'un roi, il en a tout l'extérieur: sa taille est haute, sa figure sérieuse, et son front large décelle un esprit méditatif; sa voix énergique est faite pour le commandement.

La cause de Don Carlos est la plus populaire en Espagne; mais des ennemis ont surgi à l'étranger. Le cabinet européen qui s'est absolument déclaré hostile à la cause carliste, c'est celui de Berlin. La reconnaissance de Serrano et l'avènement d'Alphonse XII sont ses œuvres. Alphonse occupe le trône de sa mère Isabelle. Mais trop jeune encore pour gouverner lui-même, il subit l'influence des ministres qui l'entourent et est le jouet de leurs caprices. En effet, qui pourrait le rendre responsable des mesures iniques qui viennent d'être prises contre les familles carlistes, et des exactions tyranniques dont elles sont en ce moment les malheureuses victimes.

La responsabilité de ces mesures doit retomber de tout son poids sur ses conseillers.

Cependant la cause de Don Carlos gagne du terrain non seulement en Espagne, mais dans toute l'Europe où depuis quelque temps un revirement favorable s'est fait en sa faveur. La vérité commence à se faire jour, en dépit des mensonges officiels et officieux que des agents soudoyés colportent chaque jour.

Pour nous, nous continuons d'avoir confiance dans le triomphe de la cause de Don Carlos et, malgré les échecs que subissait récemment encore la cause royale, nous ne saurions douter du résultat définitif.

Les dernières nouvelles certaines que nous ayons, remontent au 24 septembre. A cette date le *Cuartel Real* annonce une brillante victoire remportée par la division de Biscaye.

L'ennemi a attaqué le 22 et 23 septembre, avec des forces nombreuses, les lignes de Valmesada. Les batteries carlistes éteignirent bientôt son feu, et l'infanterie alphonziste a eu beaucoup à souffrir.

Un mouvement ordonné par le Roi, sur la rive droite de l'ennemi, l'a contraint, le 23, d'abandonner toutes ses positions et de se retirer dans ses lignes des vallées de l'Oza et de Mona.

C'est la troisième ou quatrième victoire remportée par le général Carasa sur la ligne Valmesada.

Depuis plusieurs jours, dit la *France Nouvelle*, le journal officiel carliste enregistre un grand nombre d'adresses témoignant du dévouement de l'armée et des populations envers la Reine à l'occasion de son séjour au quartier royal.

Ces préliminaires données, on lira avec plaisir le *Manifeste* que Don Carlos a récemment communiqué à la presse française; il est adressé à ses amis de France:

« Les yeux fixés sur cette noble terre d'Espagne, fatale à toutes les erreurs, vous suivez avec anxiété les péripéties

de la lutte à outrance que j'ai engagée contre la révolution. Vos sympathies et les craintes que pourraient vous inspirer les nouvelles mensongères, répandues à profusion par l'impuissance et le dépit, ne m'imposent le devoir de dissiper vos doutes et de vous rassurer.

Champion de la foi catholique et du droit monarchique seul en armes, aujourd'hui, pour la défense de ces principes essentiels de toute société chrétienne, je suis, par le fait, le tenant des revendications légitimes; et la réalisation de vos espérances est intimement liée au succès de mon entreprise.

Cette grande mission, que j'ai acceptée de la main de Dieu je la remplirai jusqu'au bout sans hésitation, sans compromis, sans défaillance. Mon peuple est avec moi, prêt à tous les sacrifices, résigné à toutes les souffrances.

Ceux que j'ai pu armer sont debout, suppléant à l'infériorité du nombre par leur élan et leur courage, qui retiennent le plus souvent la victoire sous nos drapeaux. Les autres attendent des fusils pour se lever en masse et décider, dans une rapide impétuosité, de l'issue de la guerre par l'anéantissement de l'armée ennemie, que nous avons vaincue et qu'il nous faut détruire.

Tous ont fait, à l'avance, abandon de leur bien-être et de leur vie pour le triomphe de leurs croyances et de leurs convictions.

Venez visiter ces provinces et juger par vous-mêmes des résultats certains de cette croisade que j'ai entreprise à l'exemple et en invoquant le saint nom de l'un de mes aïeux.

Les dévastations commises de sang froid, par ordre de la royauté révolutionnaire, soulèveront votre indignation; et les traces fumantes de l'incendie témoigneront devant tous la rage impuissante de nos farouches adversaires.

L'enthousiasme de nos populations et l'ardeur de nos soldats réveilleront en eux le souvenir lointain de la légende vendéenne, et, dans les contrées soumises à ma domination, vous trouverez l'organisation civile et militaire que j'entends, pour son bien, appliquer au reste de l'Espagne.

Vous contribuerez à me faire connaître; et l'opinion publique, toujours juste quand elle s'éclaire des lumières de la vérité, pourra désormais apprécier plus impartialement qu'elle ne l'a fait jusqu'à ce jour la situation du pays, mes actes et mes intentions.

Les événements se précipitent.

La révolution cosmopolite déchaîne contre moi toutes ses violences.

Ne craignez rien.

Un Bourbon ne manque jamais à sa parole.

J'ai promis de tuer la révolution: elle mourra.

Demandez à Dieu qu'il me protège, comme je le demande qu'il vous regarde.

CARLOS.

Quartier royal de Leiza, 12 septembre 1875.

— En France les députés de l'Assemblée Nationale sont en vacances. Les uns d'une façon les autres d'une autre essaient d'entraîner l'opinion publique. Il est à croire que le parti de l'anarchie gagne du terrain, d'après le ton de la presse conservatrice.

Le président de la République, le maréchal MacMahon, s'occupe des intérêts qui lui sont confiés; il fait peut-être tout ce que sa position provisoire lui permet; mais ce qu'il fait suffira-t-il? l'avenir, et un avenir prochain, répondra.

M. Buffet, le premier ministre, ne reste pas inactif. Mais ses intentions, qui paraissent si bonnes, sont-elles secondées par une attitude et une conduite énergiques?—Il est permis d'en douter.

M. le Maréchal MacMahon voyage par la France et en voyageant il a occasion de parler; et les journalistes se s'emparer de ses moindres paroles pour leur faire dire ce que souvent elles ne signifient pas. Il en est ainsi de M. Buffet. La haute position de ces grands dignitaires donne presque le caractère d'oracles aux moindres signes qu'ils ont occasion de faire.

Voici un article dû à la plume de M. Chantrel; nos lecteurs y trouveront de beaux et de bons raisonnements avec d'excellentes pensées; ils y verront surtout ce que cet éminent publiciste pense de la situation générale de la France:

M. le maréchal de MacMahon, dans le court voyage qu'il vient de faire, a prononcé, à Moulins, une belle parole: "Quant à moi, a-t-il dit, je ne connais qu'une politique, c'est celle de l'amour de la patrie."

Parole de brave soldat qui dirait, qu'en fait de tactique militaire, il ne connaît que le courage.

C'est beau, c'est noble, et, dans la bouche du maréchal, c'est vrai; mais on nous permettra de trouver que cela n'est pas suffisant.

L'amour de la patrie est une qualité essentielle, nécessaire à l'homme d'Etat digne de ce nom, comme le courage est nécessaire au bon soldat. Mais, de même que le courage ne suffit pas, et qu'il faut y ajouter l'adresse, l'exercice, la connaissance du métier, de même l'amour de la patrie est stérile, il ne peut même écarter aucun danger, si le chef d'Etat qui en est animé ne connaît pas assez les besoins du pays, les conditions normales de sa prospérité, la voie dans laquelle il doit l'engager, le but auquel il doit le conduire.

C'est pourquoi nous ne sommes pas surpris de voir la presse républicaine, même radicale, applaudir les paroles du Maréchal: quel est le parti, quel est l'ambitieux qui ne prétend pas n'être inspiré que par le plus pur amour de la patrie? Parmi ceux que nous combattons chaque jour, nous sommes même persuadé que beaucoup croient que leur politique est conforme aux intérêts du pays. Nous pensons qu'ils se trompent, ils peuvent croire que nous nous trompons; c'est affaire de discussion, et nous nous efforçons de donner le plus clairement possible les raisons de nos opinions et de nos convictions; nous appelons à notre aide l'expérience des faits, la connaissance du tempérament national et le raisonnement.

Les discussions seraient interminables, même entre gens de bonne foi, si chacun des adversaires se contentait de dire: Je crois et j'agis ainsi parce que j'aime mon pays.

La parole du chef de l'Etat est donc plus belle que pratique; elle proclame une vérité que personne ne conteste, elle n'éclaire pas la situation.

Le Maréchal a sans doute voulu rester dans son rôle de souverain constitutionnel, qui n'a que la politique de ses ministres. Alors, c'est dans la parole des ministres, et particulièrement dans celle du vice-président du conseil qu'il convient de chercher la lumière. M. Buffet a parlé dans un comice agricole, il a dit:

Le but principal du ministère a été d'assurer l'obéissance aux lois constitutionnelles, et de réformer, sur ce terrain, le faisceau épars de toutes les forces conservatrices contre les idées révolutionnaires et contre les idées qui, sans être révolutionnaires, conduiraient à la même fin. Le ministère n'est pas une transition entre ce qui est bien et ce qu'il croit être le mal.

Voilà qui n'est pas pour faire plaisir aux révolutionnaires; et ce n'est pas pour assurer complètement les hommes d'ordre? Le ministère veut combattre la Révolution, c'est très-bien et très-nécessaire, mais, pour la combattre, il se

place sur le terrain de la Révolution; il a concédé à la Révolution ce terrain par la Constitution du 25 février, il l'estime même bon, puisqu'il regarde comme un moyen d'ordre le régime parlementaire (nous ne disons pas représentatif); est ce habile? est ce sage? est ce rassurant?

« En disant que les forces conservatrices doivent combattre, non-seulement les idées révolutionnaires, mais celles qui conduisent à la même fin, il prononce la condamnation la plus formelle du libéralisme, du parlementarisme et du constitutionnalisme, ou il parle pour ne rien dire: nous n'osons pas nous arrêter à la seconde alternative, nous oserions d'avoir la confiance trop facile en nous arrêtant à la première.

« Enfin, ne soyons pas trop exigeants, et puisque le ministère ne veut pas être une transition du bien au mal, croyons qu'il veut être une transition du provisoirement supportable, de l'à peu près, au bien et au solide.

« Si ce n'est pas cela, M. Buffet ne réussira pas à réformer le faisceau des forces conservatrices; il achèvera, contre son intention, sans doute, mais non contre la logique, de le briser, et il nous donnera, à lui comme à nous, un terrible réveil. »

Dans notre pays les événements sont peu nombreux et peu importants. Plusieurs journaux ont annoncé que le Parlement de la Province de Québec a été convoqué pour le 4 novembre prochain. Une proclamation publiée dans la *Gazette Officielle* du 16 octobre convoque le Parlement pour le 5 novembre, mais non pour la dépêche des affaires.

Des cochons à l'engrais

Dans le temps où la plupart des cultivateurs mettent leurs cochons à l'engrais, il n'est pas sans utilité de donner quelques renseignements sur cette espèce d'engrais. Ce que nous avons à dire à ce sujet est connu d'un grand nombre de cultivateurs; mais un plus grand nombre encore ignorent les précautions à prendre lorsqu'il s'agit de l'engrais des cochons dont la viande forme la principale nourriture chez la plupart de nos fermiers; en outre, ces animaux sont toujours un foyer de ressources dans les campagnes, dès que les cultivateurs emploieront pour les nourrir, les gouverner et les engraisser des combinaisons plus raisonnées.

L'âge le plus convenable à l'engrais des animaux est celui où ils ont acquis tout le développement propre à leur espèce. On doit, dans les premiers temps de l'éducation des cochons, se borner à les caresser, c'est-à-dire leur donner une nourriture modérée, plus délayante que substantielle, capable seulement de les entretenir en bon état, de les empêcher d'être trop voraces, de les rafraîchir et de détendre leurs viscères; mais lorsqu'il s'agit de les mettre à l'engrais il ne faut rien épargner de tout ce qui peut y contribuer le plus tôt possible.

Naturellement gloutons, les cochons s'engraissent avec toute sorte de nourriture donnée abondamment, à des heures régulières et dans un état approprié: il convient donc de se servir, pour parvenir à ce point de toutes les ressources disponibles pour parvenir à ce degré d'utilité. On peut mettre à l'engrais les cochons destinés au petit salé lorsqu'ils ont atteint huit à dix mois; mais il qu'ils en aient au moins dix-huit pour fournir le lard.

Tous les cochons ne sont pas également disposés à prendre une bonne graisse, les uns exigent plus de temps et consomment davantage de nourriture que les autres.

Il faut donc choisir de bonnes races, et des moyens les plus propres à donner à ces animaux la plus grande valeur; ces moyens peuvent être réduits à quatre principaux, savoir:

- 1o. L'état de repos où doit être le cochon;
- 2o. L'espèce, la forme et la quantité de nourriture à lui administrer;
- 3o. Le choix de la saison;
- 4o. L'attention de commencer l'engrais par l'aliment le moins friand et le moins nutritif, et de le terminer par le plus substan-

tiel, celui que l'animal mange le plus volontiers.

C'est le premier moyen d'engrais; il a évidemment une grande influence sur l'accumulation de la graisse et la perfection des autres résultats.

De l'état de repos où doit être le cochon pour engraisser.—Le repos absolu convient pour hâter la graisse. Placés à l'abri de la lumière, du bruit ou de tout autre objet capable d'ébranler leurs sens, les cochons parviennent d'une manière plus prompte et par conséquent moins dispendieuse à l'engrais: tel doit être le but du cultivateur; mais il faut en même temps leur fournir suffisamment de litière, la renouveler souvent, éloigner des étables les grognours qui, empêchant leurs compagnons de dormir, retarderaient l'engrais, quand bien même la nourriture serait surabondante.

Une longue expérience a appris aux américains que l'usage du soufre mêlé avec l'antimoine, donné de temps en temps aux cochons, leur est extrêmement utile, parce que ces deux ingrédients les purgent insensiblement, les entretiennent dans un état de perspiration qui les provoque au sommeil et les dispose à engraisser.

Préparation de la nourriture pour l'engrais des cochons.—Les semences farineuses sont sans contredit les matières les plus efficaces pour atteindre le but désiré, puisque indépendamment de leur sécheresse, elles renferment beaucoup de principes nutritifs sous peu de volume. Mais il convient de choisir entre elles les moins chères. En certains endroits on emploie le blé d'Inde; en d'autres, l'orge et les poids mêlés aux patates.

L'avidité avec laquelle les cochons se jettent sur les herbes bouillies, sur les grains et sur les racines ramollies, prouvent suffisamment les avantages qu'il y a de leur administrer la nourriture après avoir subi la cuisson; nous ajouterons que les fruits de la famille des cucurbitacées leur donnent la diarrhée, que la viande crue les échauffe, se digère mal, et rend furieux ces animaux; que ce n'est qu'en soumettant l'un à l'autre à la cuisson qu'on vi ni about de prévenir pareils inconvénients.

Mais ce qui paraît convenir davantage à leur engrais c'est la diversité des aliments cuits et réduits à la consistance requise: le lard, la graisse et la chair ne sont ni aussi fermes, ni aussi abondants quand la nourriture est formée d'une seule substance et de nature délayante.

Il faut donc convenir que, si on veut conserver au lard son goût et sa fermeté, on doit empêcher qu'il ne se dénature pas dans la cuisson; ajouter toujours à la nourriture, quand elle est composée de matières fluides et relâchantes, quelques substances astringentes et toniques, comme le tan, l'écorce du chêne, le gland, pour soutenir l'action de l'estomac et prévenir les flatuosités.

De la saison la plus favorable à l'engrais des cochons.—L'automne est la véritable saison qu'il faut choisir, non seulement par la raison qu'il y a alors beaucoup de fruits sauvages dont on tirerait un grand parti sans en faire usage, mais encore à cause du débri des récoltes, des balayures et criblures de grains qui sont alors très communes. Cette époque d'ailleurs est celle que la nature semble avoir plus spécialement affectée au domaine de la graisse. On voit le gibier engraisser en peu d'heures; les chasseurs annoncent d'avance qu'il sera plus gras aujourd'hui qu'il n'était hier; une journée plus sombre, un brouillard épais rendent souvent les grives, par exemple, qui ne valent rien la veille, plus délicieuses que celles que les plus illustres gourmands ne sauraient manger. La transpiration arrêtée semble se changer en graisse, et l'air rafraîchi la laisse mieux se développer et augmenter que le temps chaud; cependant, quoiqu'on ne sache pas précisément à quoi tient la disposition à la graisse, il paraît que quand les cochons ont atteint le point d'engrais convenable, il n'y a point de temps à perdre pour les tuer; autrement la coexistence graisseuse pourrait donner lieu à la maladie connue sous le nom de *gras foudru*, et la mort en serait bientôt la catastrophe.

Forme à donner à la nourriture des cochons les derniers jours de l'engrais.—Un des moyens de disposer les cochons à prendre la graisse, c'est de leur dispenser la nourriture, ainsi que la boisson dans des formes et des quantités convenables, et à des heures régulières, en ne les nourrissant d'abord que faiblement les deux ou trois premiers jours qui précèdent leur entrée dans la porcherie.

destinée aux engrais, pour n'en plus sortir. Ce préparatoire excite la faim chez les animaux; distend leurs viscères, les détermine à manger plus goulument.

Utilité des os

La plupart des cultivateurs regardent les os, lorsque les chiens ne peuvent plus s'en nourrir, comme une matière inutile qui n'est bonne qu'à jeter; cependant ces os contiennent encore abondamment de la gélatine, abondamment de la graisse, matières excellentes à employer comme engrais; cependant la chaux qui en fait la plus grande partie est un excellent amendement.

En Angleterre, on fait un grand usage des os comme engrais. Pour cela, on les réduit en poudre grossière sous la meule d'un moulin à huile, et on répand cette poudre sur le terrain un peu avant que la végétation commence à se développer. Arthur Young qui en a fait usage, les regarde comme fournissant, surtout sur les terres fortes, l'engrais le plus durable; leurs effets se font sentir après trente ans. On en met, aux environs de Londres, 250 à 300 boisseaux par acre.

Les os de la viande de boucherie peuvent être utilisés encore plus avantageusement: les réduits également en poudre et mis bouillir dans une marmite, ils donnent un bouillon supérieur en valeur et en principes nutritifs à celui fabriqué avec la meilleure viande; seulement il ne faut pas qu'il bouille trop longtemps parce que le phosphate calcaire qui s'y trouve se dissout et détériore ce bouillon; il a été fait anciennement et nouvellement un grand nombre d'expériences qui constatent ce fait.

2o. Placés dans de l'acide muriatique affaibli, leur partie calcaire se dissout, et il reste de la gélatine qui, mise dans la soupe augmentée de beaucoup sa qualité nutritive; qui, dissoute dans l'eau bouillante, est substituée avantageusement à la colle forte, pour tous les usages de cette dernière.

3o. Brûlés, ils fournissent le charbon animal, si indispensable aujourd'hui, d'après les belles expériences de M. D. roanes, pour la clarification des sirops dans la fabrication du sucre de canne et de betterave. Le besoin de ce charbon pour cet emploi se fait aujourd'hui tellement sentir, que les os se recherchent partout et se paient presque aussi cher que la viande; ce qui en rend en quelques endroits; l'usage à présent impossible en agriculture comme engrais.

Les agriculteurs ne doivent donc plus laisser perdre les os de la viande qu'ils mangent, des animaux qui meurent, de quelque sorte qu'ils soient; même après que leurs chiens en ont tiré tout le parti possible.

Influence exercée sur le lait

Le lait des animaux domestiques participe souvent de la saveur et même de l'arôme des plantes qui font partie de leur nourriture. C'est ainsi que les alliacées lui communiquent un goût d'ail, ou d'oignon; l'absinthe, l'artichaut, le surcan, etc., une amertume prononcée.

La couleur naturelle du bon lait de vache est le blanc; cependant il peut, sans cesser d'être bon, prendre une teinte jaune ou rose, sous l'influence des plantes qui dominent dans les pâturages où se nourrit l'animal.

Il faut se défier de la couleur bleue; que prend parfois le lait, ce qui dénote ordinairement un état pathologique de l'animal qui le produit. Cependant, quand la couleur bleue est claire, on peut l'attribuer à l'usage, comme aliment, de la jacinthe, du jonc fleuri, etc. La paille et le son produisent aussi le même effet. Le lait, dans ce cas, est un peu fade; mais son odeur est agréable, et on peut en user sans crainte. Il n'en est pas ainsi du lait qui, se formant aussitôt qu'il a été traité, se couvre ensuite de taches bleues plus ou moins nombreuses, plus ou moins étendues, et semblables à de la moisissure. Au bout de vingt-quatre heures, dans ces cas, elles occupent toute la surface du liquide; la crème et le caillé prennent aussi la couleur bleue; la teinte diminue d'intensité plus on rapproche de la portion inférieure; le beurre a le goût nauséabond, et rancit en peu d'instants; la crème tourne promptement au petit lait, qui file quand on le verse de haut. Ce lait doit être rigoureusement jeté, et l'animal sera soumis à un régime dans lequel on fera entrer l'administration de

boissons adoucissantes; on cessera de le traire; on lui fera quelques fumigations. Cette affection varie, dans sa durée, de quelques jours à plusieurs mois.

Le lait rouge tient ordinairement à une affection particulière des vaisseaux capillaires des trayons. Cependant, lorsque ceux-ci ne sont pas plus tendus que de coutume, il convient, avant de sacrifier le lait, d'en chercher la cause dans l'alimentation de l'animal.

Petite Chronique

Le clergé et l'agriculture.—Le Révérend M. D. Paradis, curé de la Baie du Febvre, veut ainsi apporter sa bonne part d'appui au progrès agricole; puisse-t-il, sous ce rapport, être noblement secondé par les cultivateurs vraiment désireux de voir leur état s'améliorer: pour cela, que nos cultivateurs s'empressent de correspondre aux vœux et au dévouement de notre clergé toujours à la tête du mouvement, lorsqu'il s'agit d'une œuvre de bien. M. le curé de la Baie du Febvre en a déjà donné de fréquents exemples; outre un magnifique Couvent du coût de \$8000 dû au dévouement et à la générosité de leur vénérable curé, les paroissiens de cette localité auront bientôt un collège commercial et une ferme-modèle sous la direction des Frères de St. Laurent. Dans ce but, M. le Curé Paradis vient de faire l'acquisition d'une magnifique propriété, située à trois arpents de l'Eglise, pour la modique somme de \$8,000. Cette paroisse possède en outre une société de construction qui fonctionne très-bien et une filature de laine qui rend d'immenses services dans la localité.

Nouveau Séminaire de Rimouski.—Nous apprenons avec un grand plaisir que la bénédiction de ce magnifique édifice doit avoir lieu jeudi, le 4 novembre prochain, et que cette cérémonie sera présidée par Mgr. l'Archevêque de Québec, sur l'invitation expresse de Mgr de Rimouski. Nous croyons aussi savoir que le sermon de circonstance sera prêché par Mgr. de Sherbrooke, et que Mgr. Fabre chantera la messe pontificale. C'est à la suite de cette messe que s'organisera la procession, si le temps le permet, et que la nouvelle maison sera inaugurée. On nous dit qu'il y aura présentation d'adresses, illumination, feu d'artifice, soirée musicale et littéraire, à laquelle quelques-uns de nos premiers artistes se proposent de donner leur concours. Un train spécial sera probablement organisé pour l'occasion, à moitié prix. Nous sommes certain qu'un grand nombre de membres du clergé et autres amis de l'éducation voudront profiter de la circonstance pour être présents à cette belle fête et témoigner leurs sympathies à la nouvelle institution. Nous comprendrons que des préparatifs se font pour leur réception convenable par les citoyens.—*Communiqué.*

Secours accordés à Manikoba par le Département de l'Agriculture de la Puissance du Canada.—On lit dans le *Métis* du huit octobre:

« Le Gouvernement Fédéral a fait expédier ici, quinze mille minots de blé, deux mille minots d'avoine, cinq mille sacs de farine et cinq cents quarts de lard, ce qui représente une valeur de \$45,000 environ. Il reste donc à envoyer pour un montant de \$15,000. Ce sera bientôt fait.

« Comme on le voit l'hon. M. Letellier de Saint-Just n'a pas tardé de nous envoyer ce qu'il avait promis. »

La loi anti-catholique des écoles du Nouveau Brunswick. On lit dans le *Moniteur Acadien*:

« La guerre des saisies pour non-paiement des taxes scolaires, inaugurée dans les grands centres contre les membres du clergé, n'étend aux campagnes et cette fois c'est le comté de Kent que les délicats exécuteurs de la loi ont pris pour théâtre de leurs exploits judiciaires.

« Le 21 septembre, un député-shérif, pourvu d'une exécution, se rendait chez le Rév. Messire Murray, curé de Kingston, pour opérer la saisie des objets de ménage qu'il croyait devoir réaliser le montant de la taxe que le Rév. M. Murray avait refusé de payer.

« Cette journée devait être bien employée. Le fonctionnaire saudit prit la route de St. Charles, pour payer une visite officielle au Rév. Messire Doucet, qui avait également refusé de solder l'ignoble taxe de écoles. Et ici il fit preuve d'une grande dé

licatesse dans le choix de l'objet destiné à fournir la somme réclamée. Jetant un regard sur les objets qui s'offraient à sa vue le cométable acquit la conviction que le poêle de cuisine était ce qu'il y avait de mieux à prendre pour incommoder dans la plus grande mesure possible celui qu'il avait mission de harasser.

"Quand donc finira cette persécution, cette poursuite du clergé?" — En cette occasion nos ministres Fédéraux interviendront-ils? feront-ils ce qu'ils ont promis? c'est à espérer, et au plus tôt.

Pomme de terre.—M Gaudry, de la Rivière-du-Loup (en bas) a récolté une pomme de terre de trois livres et dix onces. C'est la pomme de terre la plus énorme qui ait été vue en Canada.

BIBLIOGRAPHIE.—*Almanach Agricole, commercial et historique de J. B. Rolland & Fils pour 1876.* C'est l'almanach le plus complet qu'il y ait en français et il contient une foule de renseignements utiles sur le clergé et le gouvernement du Canada. La Cour de Rome, la liste des évêques et évêchés de toute la Péninsule, les cours, les banques, les lois de pêche, de chasse, les noms des juges de la Cour Supérieure, la liste des Syndics Officiels, et des Officiers des Terres de la Couronne de la Province de Québec, etc., etc.

Les bons mots, les anecdotes piquantes et les belles maximes rendent avec la foule de renseignements qu'il renferme, cet almanach le plus utile, le plus attrayant et le meilleur de ceux qui existent.

Nous engageons donc nos lecteurs de se le procurer, persuadés qu'ils ne regretteront pas les cinq centins qu'ils auront déboursés pour son acquisition.

NB.—C'est le seul almanach, dont le calendrier des fêtes religieuses soit conforme à l'Ordo.

RECETTES

Conservation des oignons

Tous les oignons ne sont pas indistinctement de bonne garde: ceux qui conviennent le mieux pour la conservation sont les oignons rouges, les oignons jaunes communs, les rouges foncés, et l'oignon pyriforme. On ne doit les arracher que lorsque les fines sont jaunâtres ou en partie desséchées, et que les racines du bulbe ne tiennent plus au sol. On choisit, pour l'arrachage, une journée belle et sèche; on laisse les oignons sur le terrain ou sous un hangar, pendant quatre ou cinq jours; puis on enlève les feuilles, avant de les porter au grenier; sur un lit de paille sèche, où on les étend par couches minces; ou bien encore on en forme des chaînes ou liens, que l'on suspend aux murs ou aux poutrelles de la cuisine. Les gelées peuvent atteindre les oignons mis en grenier, mais il ne faut pas s'en inquiéter: l'essentiel est de n'y pas toucher, et de les laisser se rétablir eux-mêmes.

Coupures

Si vous vous êtes coupé avec un instrument tranchant qui soit pur, c'est-à-dire exempt de rouille, de vieille graisse ou d'autres ordures, le plus sûr moyen est de serer immédiatement la plaie, de manière qu'elle ne saigne pas. Si elle est petite, vous la couvrez d'un pain à cacheter mouillé ou d'un peu de pâte non levée. L'air ainsi n'y pénétrant pas, elle est guérie le lendemain.

Si la plaie est assez grande, couvrez-la de pâte pareillement et enveloppez-la; elle se recolle et se reprend. Si l'instrument est sale ou si on s'est coupé avec une saie, il faut laver la plaie à l'eau fraîche, en rapprocher ensuite les bords, couvrir le tout de toile d'araignée pour arrêter le sang, envelopper dans un linge et rester tranquille.

Après des blessures qui ont produit de l'émotion ou quelque douleur vive, il ne faut boire que de l'eau, demeurer dans le calme et laisser en repos la partie blessée.

Figures d'aiguilles

Le meilleur moyen de guérir sur-le-champ une piqûre d'aiguille et d'épingle n'est pas, comme on le fait ordinairement de presser la blessure pour la faire saigner. On ôte la douleur au contraire, la piqûre n'est rien, si on l'empêche de saigner. Mais lorsqu'une écharde ou un petit éclat de bois est entrée dans le

doigt ou ailleurs, il faut le retirer d'abord, s'assurer que rien n'est resté dans la blessure, et mettre dessus un petit emplâtre de peaux d'oignon bouilli; ce qui prévient les congestions d'humeurs ou abcès. Si le corps étranger entré dans les chairs ne sort pas facilement, on l'attire par un petit emplâtre de poix de Bourgogne; quelque-uns y mêlent un tiers de levain de seigle; ce qui est peu utile et quelque-fois dangereux.



AVIS

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Québec, 19 Octobre 1875.

Il est donné avis que conformément à la 60^e règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill privé doit être présentée, le ou avant le 13 Novembre 1875.

G. M. MUIR,

Greffier de l'Assemblée Législative

COMPAGNIE

D' ASSURANCE MUTUELLE

CONTRE LE FEU

Des comtés de Stanstead et Sherbrooke.

Les membres de la compagnie ci-haut sont par les présentes notifiés que les taux d'impositions suivants ont été imposés sur les billets de dépôts en force aux dates ci-dessous mentionnées, savoir:

Sur tous les billets en force le	28 Septembre 1874;	2	per et
"	"	12	Décembre 1874;
"	"	28	Février 1875;
"	"	18	Mai 1875;
"	"	12	Août " 1 "

Total 68 per et.

Les dites impositions formant six par cent sur le montant original des billets de dépôt (les endossements pour extinction étant réduits), doivent maintenant être payés au bureau de la compagnie, à Sherbrooke, ou à un agent de la compagnie dûment autorisé, le ou avant le sixième jour de novembre prochain. Par ordre du Bureau.

A. G. WOODWARD, Secrétaire-Trésorier.

Bureau de la Cie. d'Ass. Mut. }
contre le feu de S. & S. }
Sherbrooke, 6 octobre 1875. }

20,000

ARBRES FRUITIERS

ET

D'ORNEMENTS

A VENDRE CHEZ M. AUGUSTE DUPUIS

A LA PÉPINIÈRE DU

VILLAGE DES AULNAIES,

A ST. ROCH DES AULNAIES, COMTÉ DE L'ISLET.

Arbres de choix et propres à notre climat.

Catalogue fourni gratis sur demande.

AGENTS DEMANDÉS,

COMMISSION LIBÉRALE.

30 Septembre 1875.

PRIERE A NOS A BONNES retai dateires DE PAYER AU PLUS TOT.



PROVINCE DE QUÉBEC.

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

BOIS ET FORÊTS.

Québec, 28 août 1875.

AVIS est par le présent donné que conformément aux dispositions de l'acte 36 Vic. cap. 9, les limites à bois suivantes seront offertes en vente par encan public, à l'Hôtel du Parlement, en cette ville, le vingt-huitième jour d'octobre prochain, aux conditions insérées plus bas, savoir :

AGENCE DE L'OTTAWA INFÉRIEUR.

Limite Templeton No. 1, 1 mille carrés.

" Portland West A. 134 "

AGENCE DE DONAVENTURE.

Limite Arrière New Richmond, 24 milles carrés.

Limite Arrière Maria, No. 1 Est, 13 milles carrés.

AGENCE DE RIMOUSKI.

Limite Musé, No. 1 Est, 16 milles carrés.

" Neigotte No. 2, 14 "

" Macpès, No. 2, 12 "

" Duquesne, No. 1, 8 "

CONDITIONS DE LA VENTE.

Les limites à bois ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente à une mise à prix à être déterminée le jour de la vente.

Les limites seront adjugées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la vente foncière de la première année (de deux piastres par mille carré) devront être payés, dans chaque cas, immédiatement après la vente.

Les limites une fois adjugées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la Couronne maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

Des plans indiquant les terrains ci-dessus désignés sont déposés au Département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des agents pour ces localités, et seront visibles de cette date jusqu'au jour de la vente.

H. G. MALHOTR,
Commissaire.

Ste. Anne, 2 septembre 1875.



PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT.

Bills Privés

LES personnes qui se proposent de s'adresser à l'ÉGLISE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou désins des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiés que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées

au long dans la " Gazette Officielle de Québec," elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (s'écritant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande) dans la " Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publié dans le district concerné; et remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis doivent être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les " deux premiers sittings " de la session.

BOUCHER DE ROU HERVILLE.

Greffier du Conseil Législatif.

C. M. MUIR,

Greffier de l'Assemblée Législative.

Québec, 10 Août 1875.

MUSIQUE NOUVELLE!

MUSIQUE VOCALE :

Les deux mères	Boissière	25
Histoire d'oiseau	"	25
La chaise aux papillons	"	25
Noble courtisier	Hoppe	30
Mademoiselle	Boissière	25
Pauvre ross	S. A. D.	25
Amour et prière	Jachman	25
Les languettes magiques	Garibaldi	50
Le dernier de l'orpheline	Boissière	25
La fauvette et la prison	"	25
Les trois gâteaux	"	25
L'Alsace pleure : elle prie, elle attend !	Ben. Tanyoux	40
A Saint-Blaise	Pessard	30
Chanson de Jean Prouvaire	Holmès	50
Amour et caprice	Bovéry	25
Chanson d'été	Rupès	50

MUSIQUE INSTRUMENTALE :

Le lys	Spindler	40
Transports joyeux	Lambert	85
Souviens-toi	Spindler	40
Andalousin, valse	Pénavaire	75
Les gondoles	Delorme	50
Heures heureuses	"	50
Chant du Lazzarone	Kowalski	70
Paysane	Marmontel	75
Bergère	Kowalski	60
Rose des Alpes	Spindler	40
Bouquet de violettes	"	46
Feuilles d'automne, valse	Dauids	70
Nuit d'Asie	Marmontel	75
Pauvre fleur	Spindler	40
Feuilles d'automne	Kowalski	60
Méditation	"	60
Sur l'Africain	"	60
Dreaming on the lake	Lott	80
Nuit et jour, valse	Lamothe	80
La Julie hongroise, valse	Fischer	60
Colombino, Polka	Dessaux	50

En vente chez

A. LAVIGNE,

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique

114 rue St. Jean, QUÉBEC.

DÉPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, octobre, 1875.

L'ÉCOUTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 14 par cent.

JAMES JOHNSON,

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.